

SOMMAIRE INHALTSVERZEICHNIS

<i>Document / Dokument</i>	<i>Page / Seite</i>
Message du Président	2
Botschaft des Präsidenten	4
Membres du comité	6
Membres de la commission de gestion des déchets	6
Membres de la CCC	7
Rapport d'activités	9
Commission de gestion des déchets	13
Comptes 2012	16
Budget 2014	17
Procès-verbal de l'assemblée du 10.10.2012	18
Informations générales	23
Allgemeine Informationen	24

MESSAGE DU PRESIDENT

Mesdames et Messieurs,
Chers membres de la CCC et chers collègues du comité,

Bien que les indicateurs de la construction du 2^{ème} semestre 2012 présentaient un fléchissement, le marché de l'immobilier fribourgeois est resté important.

A ce jour, les représentants cantonaux des banques et de l'immobilier nous laissent entrevoir deux bonnes années à venir. La demande pour de nouveaux appartements reste forte.

Suite à la pénurie de logements et de terrains dans les cantons limitrophes, le déplacement de personnes et de familles se ressent fortement chez nous. L'immigration n'est pas non plus sans effets. Pour le canton de Fribourg, actuellement, ce sont 42'300 personnes qui proviennent de l'Union européenne. Elles sont toutes titulaires d'un permis B ou C. Pour 2011 – 2012, la progression de migrants dans le canton a été d'environ 5'000 personnes et ce nombre sera probablement le même pour 2012 - 2013. Dans ces chiffres, ne sont pas pris en compte les européens résidant pour une durée de moins d'une année ni les extras européens.

Voici donc, beaucoup de nouveau monde à loger chaque année. Ces nouveaux arrivants sont une des fortes causes liées à notre développement et croissance immobilière et de ce fait, s'ajoute la problématique des mécanismes cantonaux et communaux qui deviennent des exercices périlleux en exemple : la fiscalité, le social, la scolarité, l'intégration de communautés et de personnes différentes.

Bien que développement égal croissance, dans les entreprises il est traduit par beaucoup de nervosité. Régulièrement sur le fil du rasoir, celles-ci n'arrivent pas à obtenir une meilleure qualité de prix. Prises dans la tourmente de la concurrence très féroce voire même déloyale, elles subissent des contraintes d'exécution des revendications syndicales toujours plus nombreuses. Être un entrepreneur consciencieux, sérieux et respectable aujourd'hui devient une vocation.

Lors des séances du comité, à part les affaires courantes, la CCC s'est appliquée à traiter les points essentiels suivants :

- La Conférence est très présente et active auprès de la formation professionnelle par ses divers engagements ainsi que sa participation à Forum Start. Le bilan du Forum Start est un énorme succès auprès des jeunes et des familles. Je félicite toutes les associations, fédérations, écoles, écoles supérieures ainsi que toutes les personnes, qui de près ou de loin, se sont impliquées dans Forum Start 2013. Merci.
- Sur le disfonctionnement dans la construction, le secrétariat a mis en place en phase de test un document informatique. De présentation et de lecture facile et rapide afin d'enregistrer les possibles améliorations et actions correctives des différents acteurs de la construction. Celui-ci permet de savoir ce que pensent les architectes envers les entreprises du second œuvre ou ce que pense les entreprises de génie-civil sur la planification des travaux par les bureaux d'ingénieurs etc..., ceci uniquement dans le but d'améliorations de tous les niveaux d'intervenants et sous toutes les formes et types d'exécutions. Un grand merci à Jean Imfeld pour l'aide apportée.

- Sur la revue du nouveau projet compte prorata qui ne doit plus être appelé Directive mais Recommandation ; pour information il ne doit pas être un rabais déguisé mais bel et bien voué à sa cause première. Le nouveau projet recommandation a été accepté par le comité de la CCC le 20 juin 2013.
- Discussion sur un nouveau site internet plus porteur.

Les projets actuels de la CCC sont :

- les travailleurs au noir et faillites d'entreprises ;
- la responsabilité des sous-traitants. Une conférence très instructive a été donnée à l'Hôtel NH le mercredi 11 septembre 2013. Merci au conférencier et à la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs, notamment Messieurs Jean-Luc Schouwey, Président et à son Directeur, Jean-Daniel Wicht ;
- rencontre avec des parlementaires ;
- collaboration avec la FFE pour leur nouveau centre de formation à Courtepin ;
- centre d'informations et de présentation pour les futurs apprenants.

La CCC a une fois de plus, prouvé toutes ses raisons d'exister. Elle n'est pas là pour se substituer à d'autres associations mais pour regrouper beaucoup d'acteurs différents aux discussions afin d'informer, échanger et transmettre ce qui marche et ce qui ne fonctionne pas dans le monde large de la construction. L'échange entre partenaires des divers secteurs d'activités est une richesse. Les résultats de ses actions et l'aboutissement de ses objectifs sont bénéfiques pour chacun d'entre nous.

Le comité et les membres de la CCC remercient toutes les collectivités publiques et tous les investisseurs pour le soutien aux entreprises. Par leurs adjudications de travaux, des emplois sont maintenus, des places d'apprentissages créées et, par conséquent, un meilleur savoir-faire est développé.

Je remercie les membres du comité pour leur dévouement et engagement. Un merci tout particulier à notre secrétaire Jean-Daniel Wicht, qui travaille sans compter pour apporter à la Conférence Cantonale de la Construction de Fribourg, la reconnaissance qu'elle est en droit d'avoir.

Villars-sur-Glâne, le 19 septembre 2013

*Raoul Müller
Président*



Raoul Müller

BOTSCHAFT DES PRÄSIDENTEN

Sehr geehrte Damen und Herren
Liebe KBWK-Mitglieder und liebe Vorstandskollegen

Obwohl die Bauindikatoren im zweiten Halbjahr 2012 einen Rückgang verzeichneten, blieb der Freiburger Immobilienmarkt auf einem hohen Niveau.

Zum heutigen Zeitpunkt lassen uns die kantonalen Vertreter der Banken und des Immobiliengeschäfts auf zwei gute Jahre hoffen. Es gibt immer noch eine starke Nachfrage nach neuen Wohnungen.

Da in den angrenzenden Kantonen die Wohnungen und das Bauland knapp werden, spürt man bei uns, dass Einzelpersonen, aber auch Familien, auf unseren Kanton ausweichen. Auch die Immigration hat ihre Wirkungen. Heute halten sich im Kanton Freiburg 42'300 Personen aus der Europäischen Union auf. Diese Leute haben alle eine B- oder C-Bewilligung. Zwischen 2011 und 2012 nahm die Anzahl Migranten im Kanton um etwa 5'000 Personen zu. Für den Zeitraum zwischen 2012 und 2013 ist mit der gleichen Anzahl zu rechnen. Diese Zahlen enthalten weder die Europäer, die sich weniger als ein Jahr hier aufhalten, noch die Personen, die aus einem aussereuropäischen Land stammen.

So müssen also jährlich viele neue Leute untergebracht werden. Diese Neuankömmlinge sind einer der Hauptgründe für unsere Entwicklung und unseren Immobilienzuwachs. Dazu kommen noch die Probleme auf Kantons- und Gemeindeebene, die sich bei verschiedenen Mechanismen bemerkbar machen, wie etwa bei den Steuern, dem Sozialwesen und der Schule sowie bei der Integration von verschiedenen Gemeinschaften und Personen.

Obwohl Entwicklung mit Zuwachs gleichgestellt wird, ist in den Unternehmen eine gewisse Nervosität spürbar. Die Unternehmen bewegen sich regelmässig auf Messers Schneide und schaffen es nicht, eine bessere Preisqualität zu erreichen. Sie sind mit dem starken, manchmal gar unlauteren Wettbewerb konfrontiert und müssen den immer stärkeren Ausführungszwang der gewerkschaftlichen Forderungen erdulden. In der heutigen Zeit ein gewissenhafter, seriöser und ehrenwerter Baumeister zu sein, wird zur Berufung.

An den Vorstandssitzungen bearbeitete die KBWK neben den laufenden Geschäften vor allem die folgenden Punkte:

- Die Konferenz ist in der Berufsbildung mit ihren verschiedenen Engagements und ihrer Teilnahme am Forum Start sehr präsent und aktiv. Die Präsenz am Forum Start ist ein grosser Erfolg bei den jungen Leuten und bei den Familien. Ich gratuliere allen Vereinen, Verbänden, Schulen, höheren Fachschulen sowie allen, die sich in irgendeiner Form am Forum Start 2013 beteiligten. Vielen Dank.
- Um den Unstimmigkeiten im Bauwesen entgegenzuwirken, hat die Geschäftsstelle in einer Testphase ein elektronisches Dokument eingeführt. Die Darstellung und das Lesen dieses Dokuments ist einfach und rasch und ermöglicht, die eventuellen Verbesserungen und korrigierenden Handlungen der verschiedenen Akteure im Bauwesen zu erfassen. Mit diesem Dokument kann man erfahren, was die Architekten von den Unternehmen des Baunebengewerbes denken und was die Tiefbauunternehmen von der Arbeitsplanung durch die Ingenieurbüros halten, usw., dies mit dem einzigen Ziel, auf allen Interventionsebenen und für alle Ausführungsformen und -typen Verbesserungen zu erreichen. In diesem Zusammenhang gebührt Jean Imfeld ein grosses Dankeschön für seine Hilfe.

- Revision des neuen Projekts Kostenanteil-Konto, das nun nicht mehr Richtlinie sondern Empfehlung heisst; zur Information: es darf nicht als getarnter Rabatt verwendet werden, sondern muss wirklich seinen ursprünglichen Zweck erfüllen. Das neue Projekt Empfehlung wurde vom KBWK-Vorstand am 20. Juni 2013 genehmigt.
- Gespräch über eine neue, geeignetere Homepage.

Die aktuellen Projekte der KBWK sind:

- Die Schwarzarbeiter und die Konkurse von Unternehmen;
- Die Subunternehmerhaftung. Am Mittwoch, 11. September 2013 fand im NH Hotel eine sehr lehrreiche Konferenz statt. Ein Dankeschön gilt dem Redner sowie dem Freiburgischen Baumeisterverband, namentlich den Herren Jean-Luc Schouwey, Präsident und seinem Direktor, Jean-Daniel Wicht;
- Treffen mit Parlamentariern;
- Zusammenarbeit mit dem FBV im Zusammenhang mit dem neuen Ausbildungszentrum in Courtepin;
- Informations- und Präsentationszentrum für künftige Lehrlinge.

Die KBWK hat erneut die Gründe für ihre Existenz bewiesen. Sie ist nicht da, um andere Verbände zu ersetzen, sondern um viele verschiedene Akteure für Gespräche zusammenzubringen, damit sie die Gelegenheit haben, sich zu informieren, sich auszutauschen und mitzuteilen, was klappt und wo es nicht so gut läuft in der grossen weiten Welt des Bauwesens. Der Austausch unter Partnern der verschiedenen Tätigkeitssektoren ist bereichernd. Die Ergebnisse der Aktionen und das Erreichen der Ziele sind uns allen nützlich.

Der Vorstand und die KBWK-Mitglieder danken allen Körperschaften des öffentlichen Rechts sowie allen Investoren für Ihre Unterstützung der Unternehmen. Mit ihrer Arbeitsvergabe ist es möglich, Arbeitsplätze zu erhalten, Lehrstellen zu schaffen und somit ein besseres Knowhow zu entwickeln.

Ich danke den Vorstandsmitgliedern für ihre Treue und ihr Engagement. Ein spezieller Dank gilt unserem Sekretär Jean-Daniel Wicht, der keine Mühe scheut, damit der Kantonalen Bauwirtschaftskonferenz von Freiburg die verdiente Anerkennung entgegengebracht wird.

Villars-sur-Glâne, 19. September 2013

Raoul Müller
Präsident



Raoul Müller

MEMBRES DU COMITE

Situation au 9 septembre 2013

<i>Fonction</i>	<i>Nom, prénom</i>	<i>Tél. prof.</i>
Président	Müller Raoul	026 402 43 87
Vice-président	Imfeld Jean	021 948 30 30
Secrétaire	Wicht Jean-Daniel	026 460 80 24
Membres	Bielmann Claude	026 429 66 11
	Blanc Patrick	026 350 33 00
	Brasey Henri	026 322 17 44
	Bürdel Daniel	026 350 33 00
	Dorthe Jacques	026 913 73 75
	Dousse Jean-Marc	026 322 15 60
	Galley Denis	026 350 71 11
	Michel-Bersier Marguerite	026 470 21 79
	Morand Grégory	026 352 81 11
	Mossu Christian	026 347 45 60
	Riedo Alain	026 347 12 20
	Rime Bernard	026 912 24 44
	Schouwey Jean-Luc	026 919 72 72
	Siffert Pierre	026 460 22 38

COMMISSION DE GESTION DES DECHETS

Situation au 9 septembre 2013

Président	Page Alois	026 652 37 72
Secrétaire	Joye Jacinthe	026 460 80 23
Membres	Bürdel Daniel	026 350 33 00
	Butty Claude	021 909 58 13
	Constantin Loïc	026 305 37 60
	Lehmann Daniel	026 305 90 70
	Vonlanthen Norbert	026 494 11 57

MEMBRES DE LA CCC

Situation au 9 septembre 2013

Secteur planification

- Association fribourgeoise des géomètres
- Association fribourgeoise des mandataires de la construction (AFMC)
- Société des ingénieurs et architectes, section de Fribourg (SIA)

Secteur principal de la construction

- Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs (FFE)

Secteur second œuvre

- Association cantonale fribourgeoise des installateurs-électriciens (ACFIE)
- Association des maîtres plâtriers et peintres du canton de Fribourg
- Association fribourgeoise des entreprises de menuiserie, ébénisterie, charpenterie et fabriques de meubles (AFMEC)
- Groupement fribourgeois des carreleurs (GFC)
- Jardin Suisse du canton de Fribourg
- Métal Fribourg
- suissetec Fribourg
- Zimmer- und Schreinermeister-Verband Deutsch-Freiburg

Secteur fournisseurs

- Association fribourgeoise de l'industrie des graviers et du béton (AFGB)
- Association fribourgeoise des fabricants de produits en béton (AFPFB)
- Association fribourgeoise des marchands d'acier

Secteur services

- Association des banques du canton de Fribourg
- Chambre fribourgeoise de l'immobilier (CFI)
- Etablissement cantonal d'assurances des bâtiments (ECAB)
- USPI Fribourg

Organisation faîtière

- Chambre de commerce Fribourg (CCF)
- Union patronale du canton de Fribourg (UPCF)

Membres individuels

- Associés poste enrobage en commun SA
- Ascenseurs Schindler SA
- Banque Cantonale de Fribourg
- Béton Centre SA, Fribourg
- Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg
- Fribéton SA
- Gétaz Romang SA
- HG Commerciale
- Hilti (Suisse) SA
- Liebherr Machines Bulle SA
- Sables et Graviers Tuffière SA
- Société fribourgeoise de recyclage SA
- Trans-Auto AG, Tafers
- UBS Fribourg

RAPPORT D'ACTIVITES

Assemblée 2012

L'assemblée générale de la CCC s'est tenue le mercredi 10 octobre 2012 à Forum Fribourg dans le cadre de la Foire de Fribourg.

Plus de cinquante participants ont suivi avec intérêt les débats conduits par Raoul Müller, Président élu en 2011.

Dans la partie informative, la CCC avait invité Vincent Ducrot, Directeur des Transports Publics Fribourgeois (TPF), pour présenter le thème « Fribourg, champion de la démographie : quels défis et perspectives pour les Transports Publics Fribourgeois ? ».

Son exposé, particulièrement apprécié pour son dynamisme et les informations intéressantes données, a montré aux entrepreneurs fribourgeois du gros œuvre et du second œuvre le volume de travail qui sera généré dans le canton de Fribourg par les transports publics ces prochaines années. Des dizaines de millions de francs vont ainsi être investis dans les infrastructures ferroviaires. Des perspectives intéressantes pour les entreprises en matière de chiffre d'affaire et pour les usagers, qui verront dans les années à venir une forte amélioration de l'offre.

M. Ducrot s'est ensuite volontiers mis à disposition pour répondre aux nombreuses questions du public.

A l'issue de cette partie informative, les membres et invités présents ont partagé un apéritif copieux avant de poursuivre la soirée par la visite de la Foire de Fribourg.



Vincent Ducrot, Directeur des Tpf

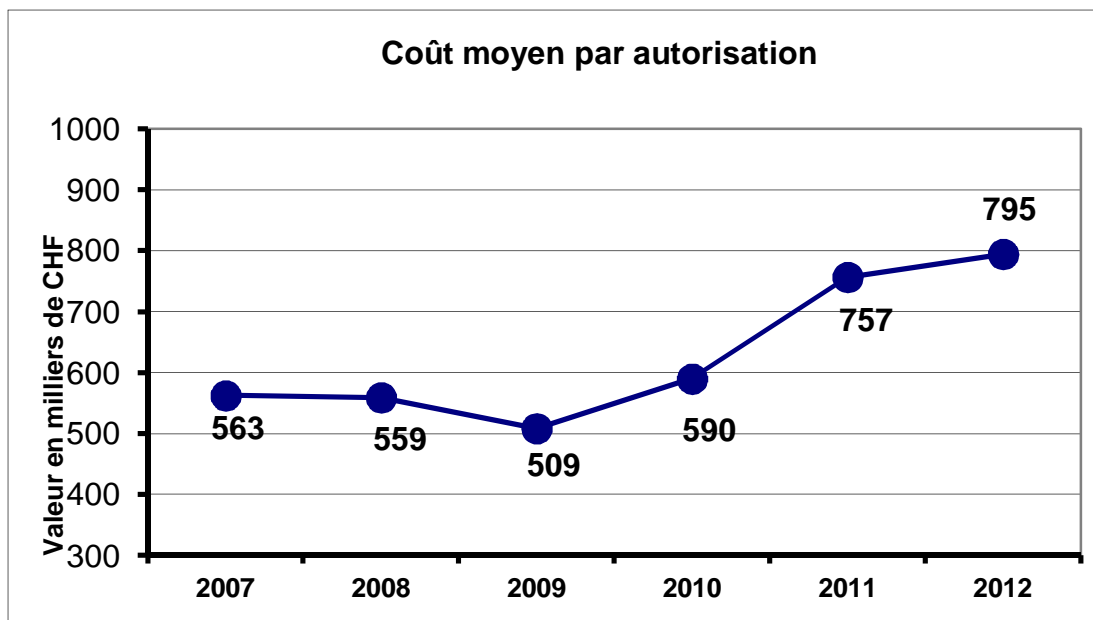
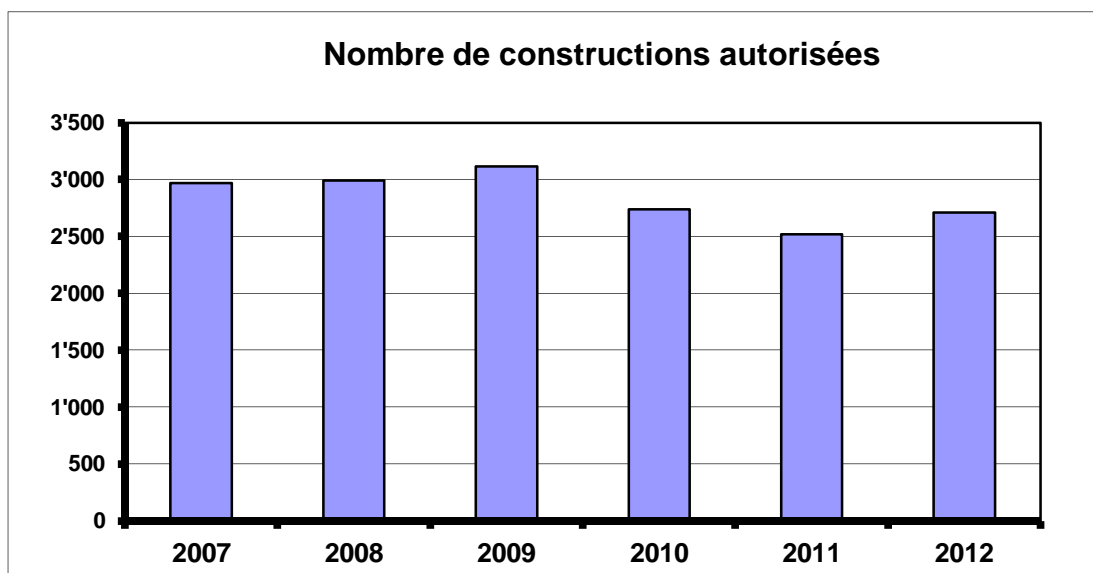


La construction en chiffres

La Conférence Cantonale de la Construction publie régulièrement des statistiques du marché fribourgeois de la construction. Vous trouvez le fichier correspondant sur notre site, dans la rubrique « documents », à l'adresse suivante :

<http://www.construction.ch>

Ci-dessous nous présentons, tirés de ce document, deux graphiques montrant l'évolution du nombre de constructions autorisées de 2007 à 2012 et la valeur moyenne de chacune de ces autorisations durant la même période.



Activités 2012-2013

Le Comité de la CCC s'est réuni à 4 reprises durant l'année. Les points suivants ont fait l'objet de discussions et de décisions :

- ✓ Table ronde pour la sécurité au travail, objectifs et participants en vue d'une amélioration de la sécurité sur les chantiers fribourgeois
- ✓ Compte pro rata, adaptation de la directive en recommandation
- ✓ Statistiques fribourgeoises du marché de la construction
- ✓ Disfonctionnements dans la construction, enquête auprès des entrepreneurs, des mandataires et des services de l'Etat
- ✓ Forum START des métiers, bilan et suite à donner pour l'édition 2015
- ✓ Nouveau site internet de la CCC

Projet en cours

Le projet de directive pour le compte pro rata a été revu et corrigé après sa présentation à l'assemblée des membres 2012, suite à une demande de la SIA section Fribourg. Il a été renommé « Recommandation pour le compte pro rata » et a été adapté aux pratiques actuelles tout en définissant la retenue maximum acceptable en fonction des CFC. D'ici à la fin de l'année 2013, un courrier sera adressé aux communes fribourgeoises et aux mandataires de la construction afin que cette recommandation soit appliquée dès l'année 2014.

La construction d'un bâtiment par les apprentis de la construction en vue de créer un guichet unique pour l'orientation et la formation professionnelle est actuellement toujours en attente. Ni le canton ni la ville de Fribourg n'ont pour l'instant proposé un lieu pour accueillir ce projet. Le comité va étudier une autre solution en collaboration avec la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs qui a récemment acquis un terrain de 40'000 m² sur le territoire de la commune de Courtepin. Une synergie pourrait être trouvée sur ce lieu avec les entrepreneurs.

L'enquête sur les disfonctionnements dans la construction est prête et va être lancée avant la fin de l'année sous forme électronique. Cette solution rapide devrait permettre un plus grand nombre de réponses qu'une version papier. Les résultats de cette enquête seront étudiés par le comité en 2014.

Faute de temps, la plaquette « Construire avec succès », éditée par la CCC en 2007, n'a pas encore été rééditée. Elle devrait être complétée en 2014 avec de nouveaux chapitres traitant de la domotique et de la protection du bien contre le vol.

Une approche a été faite pour l'organisation d'une rencontre des parlementaires fribourgeois à Berne afin d'évoquer avec eux les problèmes de la construction qui pourraient trouver une réponse dans la modification de lois fédérales. Cette séance devrait se dérouler directement à Berne lors d'une session en 2014.

Objectifs de la CCC pour la période 2012 à 2016

Pour mémoire, le comité a validé lors de sa séance du 5 septembre 2012 les objectifs pour 5 ans :

1. Prendre une position claire à l'égard de l'Etat de Fribourg par rapport aux travaux en entreprise générale ou totale dans les marchés publics.
2. Créer le dialogue entre partenaires du monde de la construction afin de corriger les dérives constatées dans le processus « acte de construire ».
3. Lutter contre les incohérences et le volume des conditions générales dans les marchés de construction et de mandataires tout en visant une uniformisation de celles-ci.
4. Rééditer notre guide « Construire avec succès ».
5. Sensibiliser les conseillers en orientation professionnelle sur le potentiel des places d'apprentissage dans les métiers de la construction.
6. Adapter notre site Internet aux exigences actuelles.
7. Améliorer l'image de la construction (permanent).

Conclusion

La Conférence Cantonale de la Construction (CCC) est consciente que l'image des professions du bâtiment est trop souvent écornée par des entreprises conduites par des personnes peu scrupuleuses dont le profit à tout prix est l'unique objectif. Cette très faible minorité de « patrons », ne respectant pas les règles usuelles de nos professions, terni la qualité du travail exemplaire de tous les autres.

Par son action, la CCC veut améliorer les conditions cadres de la construction, apporter des solutions aux problèmes récurrents. Elle veut surtout soutenir les chefs d'entreprises qui visent d'abord la satisfaction de leurs clients par la fourniture de prestations de qualité à des prix honnêtes qui garantissent une marge suffisante pour pérenniser l'entreprise.

Cette tâche de la CCC n'est certes pas des plus faciles, mais c'est en travaillant étroitement ensemble, tous les partenaires de la construction, que nous pourrons faire avancer la cause de la construction auprès du grand public et défendre notre professionnalisme !

Givisiez, le 13 septembre 2013

Jean-Daniel Wicht
Secrétaire de la CCC



Pont de la Poya, août 2013, photo JDW

COMMISSION DE GESTION DES DECHETS

Activités

Commission

Le système de contrôle de l'élimination correcte des déchets de chantiers fonctionnant à satisfaction, la commission présidée par Alois Page ne s'est réunie qu'une fois en 2012. Lors de cette rencontre, les principaux sujets traités et/ou ayant fait l'objet de décisions ont été :

- ✓ analyse des statistiques ;
- ✓ objectifs 2013 ;
- ✓ budget 2014 ;
- ✓ projet sur le contrôle de l'air et de l'eau ;
- ✓ suivi et vérification du travail réalisé par les inspecteurs et le secrétariat de l'AFCo.

Le projet sur le contrôle de l'air et de l'eau a bien avancé. Les formulaires pour les rapports sont bien aboutis et sont acceptés par les différents responsables de secteurs du Service de l'environnement. Les coûts relatifs à ces contrôles ont été définis. Le temps nécessaire à la réalisation de ceux-ci est aussi évalué. Il reste encore à définir les bases légales pour la réalisation de ces contrôles. Ceci appartient au Service de l'environnement et devrait être réalisé dans le courant de l'année 2013.

N'entre pas dans ce projet, pour l'instant, la protection des sols, même si elle pourrait faire l'objet de vérifications très ponctuelles, ainsi que la protection contre le bruit car l'enquête a démontré qu'il n'y a pratiquement pas de problèmes dans ce domaine.

La commission a donné son accord pour mandater l'Association Fribourgeoise de Contrôle pour la réalisation de ces contrôles.

La commission a aussi pour mission d'informer. De nombreuses explications sur la manière d'éliminer correctement les différents types de déchets sont à disposition sur le site internet de la CCC à l'adresse suivante :

www.construction.ch/fr/121-gestions_dechets.html

Inspectorat

Le nombre de contrôles fixés pour l'année 2012 a été réalisé, soit 602 contrôles.

L'ensemble des activités de contrôle représente un taux d'occupation de 65 % pour un inspecteur.

Le secrétariat

Les principales tâches du secrétariat durant l'année écoulée ont été :

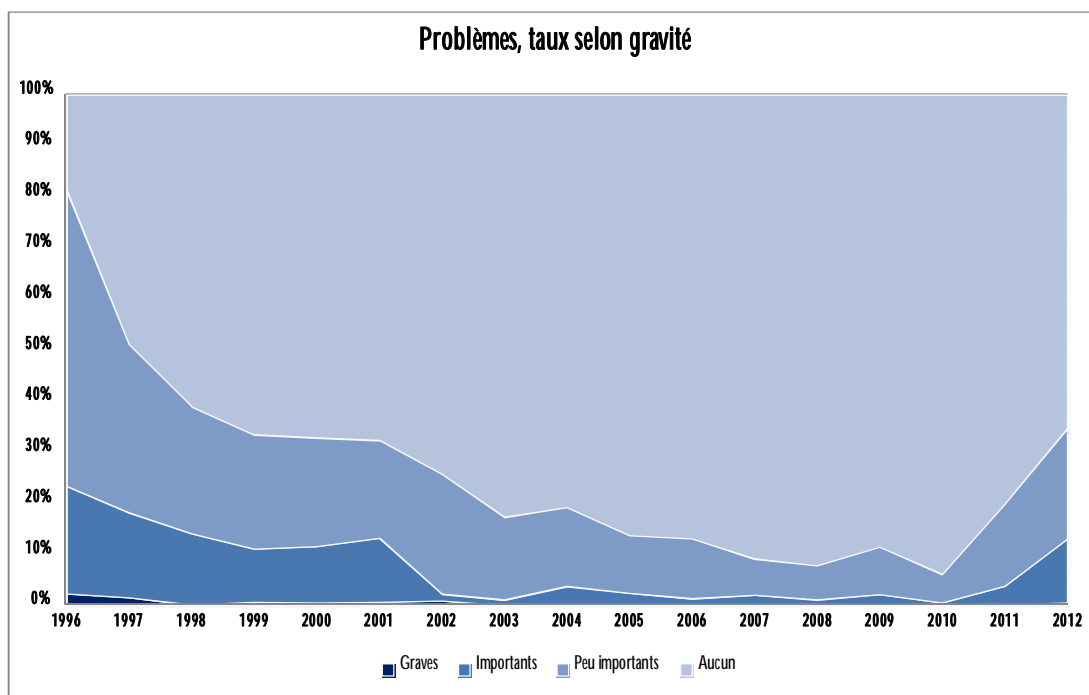
- ✓ le suivi des rapports ;
- ✓ la préparation des séances et leur suivi ;
- ✓ la tenue des statistiques ;
- ✓ la rédaction de rapports ;
- ✓ le développement du projet sur le contrôle de l'air et de l'eau.

L'étude du projet sur les contrôles de l'air et de l'eau a été fort intéressante pour le secrétariat. Les échanges avec les responsables des différents secteurs du Service de l'environnement ont été très enrichissants et surtout très constructifs. L'objectif commun - la mise en place de solutions simples mais efficaces pour ces vérifications - a sans doute été atteint, même si quelques ajustements devront probablement être effectués au moment de la mise en pratique.

Résultats des contrôles

Malheureusement, pour la deuxième année consécutive, les résultats des contrôles sont moins bons. A fin 2012, 65 % des chantiers éliminent leurs déchets correctement contre 80% en 2011 et 94 % en 2010, qui a été le meilleur résultat jamais obtenu. Au vu de cette dégradation significative, la commission veut en déterminer les causes. Quelques pistes ont d'ores été déjà été évoquées. Parmi celles-ci on peut citer :

- ✓ l'important volume de travail actuel dans la construction ;
- ✓ de nouvelles entreprises, moins scrupuleuses, qui sont apparues sur le marché ;
- ✓ économie de coûts par les Maîtres d'ouvrage ou leur représentant.



Il n'y a malheureusement pas de réponses toutes faites. Vu l'excellent niveau atteint en 2010, on pouvait s'attendre, un jour, à une péjoration de la situation et à des résultats en dents de scie. Par contre, une dégradation aussi importante, deux années de suite est une mauvaise surprise.

A l'écoute des inspecteurs, la commission a aussi constaté qu'une situation particulière était en assez forte augmentation ces deux dernières années. De plus en plus d'entreprises stockent leurs déchets en tas séparés sur le chantier en attendant de les évacuer. Ces situations ont été jugées "à problèmes", et ce avec raison, par les inspecteurs. Effectivement, au moment du contrôle la situation est délicate car il n'y a aucune certitude que les déchets seront traités. Par contre, si l'entreprise les évacue correctement quelques jours après, il n'y a plus de problème.

Ces situations particulières devront être isolées et identifiées au niveau des statistiques. La commission en définira les modalités et mettra en application cela dans le courant 2013. Elle suivra aussi très attentivement l'évolution des statistiques et prendra, si nécessaire, les mesures qui s'imposent.

A noter encore que l'équité des contrôles entre les régions, les Maîtres d'ouvrage et les diverses entreprises a été vérifiée et s'avère correcte.

Objectifs

Pour 2013 la commission s'est donné trois objectifs :

- ✓ analyse de l'évolution des statistiques des résultats des contrôles ;
- ✓ évaluation des mesures à prendre, par exemple mise sur pied de formation ;
- ✓ mise en route des contrôles dans les domaines de la protection de l'air et de l'eau.

L'analyse de l'évolution des résultats des statistiques des contrôles est une tâche usuelle de la commission. Mais au vu des résultats elle a décidé d'y accorder encore plus d'attention et de temps. En effet, comme dit auparavant, il faudra trouver une solution pour faire apparaître dans les statistiques ces situations particulières de stockage de matériaux sur les chantiers tout en gardant une structure de statistiques comparable aux années précédentes. Il est impératif que l'évolution de l'élimination des déchets de chantiers puisse toujours être mesurée. Ensuite il faudra, après une période probatoire, en jauger les effets.

Si cette mesure devait démontrer que finalement ces situations n'ont pas autant de portée qu'imaginé sur les résultats, la commission devra sans doute prendre d'autres mesures telles que la mise en place de formations ou d'actions de sensibilisation.

La mise en route des contrôles dans les domaines de l'air et de l'eau est un nouveau défi pour la commission. Elle aura à cœur de les réaliser avec un souci de qualité et de mettre en place les outils nécessaires pour mesurer les progressions espérées dans le respect des législations dans ces domaines.

Conclusion

Après deux années de régression dans la qualité de l'élimination correcte des déchets de chantiers, nous devrions être déçus, voire sombrer dans un certain pessimisme.

Plutôt que de se focaliser sur les résultats négatifs de ces deux dernières années, il y a lieu de se rappeler d'où l'on est parti et de mesurer le chemin parcouru. Il y a environ 25 ans, le tri des déchets sur les chantiers était pratiquement inconnu. Dans bien des cas les déchets étaient enfouis dans les divers remblais du chantier. Avec l'apparition des premiers contrôles, il y a un peu moins de 20 ans, ce fût l'apparition de nombreuses petites décharges "sauvages".

En 1996, lorsque pour la première fois l'élimination correcte des déchets de chantier a été mesurée, il y avait 80 % de chantiers à problèmes. Plus de 20 % des problèmes étaient jugés important et 2 à 3 % étaient graves.

A fin 2012, 35 % des chantiers présentent des problèmes, certes c'est moins bien que les 6 % à fin 2010, mais les problèmes importants sont aux environs de 10 % et les problèmes graves relèvent de l'exception.

Le souci des entreprises de respecter les normes ISO en la matière a aussi amélioré la traçabilité de l'élimination des déchets.

Au vu du chemin parcouru, le soussigné reste donc optimiste. Il est très probable que les statistiques vont évoluer dans le bon sens ces prochaines années. L'apparition d'un nouvel échelon de mesure devrait apporter aussi quelques éclaircissements sur la péjoration constatée ces deux dernières années.

La préservation de l'environnement, même si de gros efforts ont déjà été faits, exige un engagement de l'ensemble des acteurs de la construction car les méthodes pour y parvenir évoluent sans cesse.

Givisiez, le 18 septembre 2013

René Schouwey
Secrétaire sortant de la commission

COMPTES 2012

Bilan

Actif		31.12.11		31.12.12
Débiteurs	Fr.	2'550.00	Fr.	3'078.15
Compte postal	Fr.	11'375.90	Fr.	12'759.65
UBS 66-884.812.0 épargne	Fr.	11'916.70	Fr.	11'942.05
Matériel promotion des métiers	Fr.	21'398.60	Fr.	18'723.80
Total	Fr.	47'241.20	Fr.	46'503.65

Passif		31.12.11		31.12.12
Fournisseurs	Fr.	1'800.00	Fr.	1'414.80
Capital au 1 ^{er} janvier	Fr.	45'441.20	Fr.	0.00
Excédent de recettes/charges	Fr.	0.00	Fr.	45'088.85
Total	Fr.	47'241.20	Fr.	46'503.65

Compte de pertes et profits

Produits		31.12.11		31.12.12
Cotisations	Fr.	21'300.00	Fr.	19'800.00
Intérêts	Fr.	65.05	Fr.	43.55
Produits gestion déchets	Fr.	1'800.00	Fr.	750.00
Total	Fr.	23'165.05	Fr.	20'593.55

Charges		31.12.11		31.12.12
Amortissement stand START	Fr.	2'674.80	Fr.	2'674.80
Frais de séances	Fr.	3'023.05	Fr.	2'359.70
Frais de port	Fr.	238.00	Fr.	349.25
Frais de téléphone, fax, et copies	Fr.	804.00	Fr.	750.35
Frais divers	Fr.	12'607.50	Fr.	13'868.35
Internet	Fr.	65.15	Fr.	193.45
Frais gestion déchets	Fr.	1'825.00	Fr.	750.00
Excédent de recettes	Fr.	1'927.55	Fr.	0.00
Excédent de charges	Fr.	0.00	Fr.	-352.35
Total	Fr.	23'165.05	Fr.	20'593.55

Givisiez, le 9 septembre 2013

BUDGET 2014

Compte de pertes et profits

Produits

Cotisations	Fr.	19'500.-
Intérêts	Fr.	100.-
Produits gestion déchets	Fr.	1'400.-

Total	Fr.	21'000.-
--------------	------------	-----------------

Charges

Amortissement matériel START	Fr.	2'700.-
Frais de séances	Fr.	2'000.-
Frais de port	Fr.	500.-
Frais de téléphone, fax et copies	Fr.	800.-
Frais divers	Fr.	13'000.-
Internet	Fr.	500.-
Frais gestion déchets	Fr.	1'400.-

Total	Fr.	20'900.-
--------------	------------	-----------------

Bénéfice prévisible de l'exercice	Fr.	100.-
--	------------	--------------

Givisiez, le 5 septembre 2013

PROCES-VERBAL

de l'assemblée générale ordinaire de la CCC
du 10 octobre 2012, à 17.00 heures,
au Forum Fribourg, Granges-Paccot

Présidence	Monsieur Raoul Muller
Présents	51 personnes, selon liste des présences
Absents excusés	selon liste des excusés
Procès-verbal	Romaine Pillonel

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'assemblée du 12 octobre 2011
 2. Rapport annuel
 3. Comptes 2011
 4. Rapport des vérificateurs
 5. Budget 2013
 6. Fixation des cotisations annuelles
 7. Elections statutaires
 8. Divers
-

0. Préambule

Raoul Muller, Président de la CCC, ouvre la séance en saluant les personnalités présentes, soit :

- ✓ Gabrielle Bourguet, Présidente du Grand Conseil
- ✓ Maurice Ropraz, Conseiller d'État, Directeur de la DAEC

ainsi que les anciens Présidents de la CCC, les membres du comité, les membres et surtout les invités, qui font l'honneur de leur présence.

Il rappelle que les membres ont été convoqués par lettre le 12 septembre dernier, avec l'ordre du jour de l'assemblée détaillé ainsi que le rapport annuel. Raoul Muller demande aux membres présents qu'ils fassent part de leurs éventuelles remarques sur le mode de convocation et l'ordre du jour. Personne ne souhaitant s'exprimer, le Président considère que l'assemblée a été conviée conformément à l'article 5.1 des statuts et qu'elle peut, dès lors, valablement délibérer.

Il renonce à nommer les présents et les excusés et renvoie chacun aux listes distribuées à l'entrée. Il signale que plusieurs personnes rejoindront l'assemblée pour la conférence qui suivra.

Le Président nomme deux scrutateurs en les personnes de Messieurs Philippe Kuenlin et René Schouwey.

1. Procès-verbal de l'assemblée du 12 octobre 2011

Le procès-verbal de la précédente assemblée a été inséré dans le rapport annuel. Sa lecture n'étant pas demandée, le Président considère qu'il est approuvé à l'unanimité par l'assemblée du jour et remercie son auteur, Romaine Pillonel.

2. Rapport annuel

Le rapport annuel 2012 a été adressé aux membres le 28 septembre 2012.

Le Président revient sur la situation de la construction, durant l'année en cours. En effet, l'ensemble des acteurs du bâtiment, du génie civil et les partenaires liés s'en disent satisfaits. Cependant, depuis le mois de juin de cette année, les indicateurs de la construction dans le canton sont dans le rouge et démontrent une forte tendance à la baisse. Dès lors, il faut prendre le temps de réfléchir afin d'apporter de nouvelles mesures aux entreprises dans le but de les préserver. Par ces réflexions, la CCC prouve qu'elle a toute ses raisons d'exister car elle permet d'informer, d'échanger et de transmettre diverses informations au sein du secteur de la construction.

Par ailleurs, des projets sont en cours et de nouveaux ont été élaborés. Il s'agit de :

- diminuer les disfonctionnements dans la construction (travail au noir et faillites) ;
- mettre en place une directive cantonale pour le compte pro rata ;
- rencontrer les parlementaires fédéraux ;
- améliorer les procédures de construction ;
- collaborer avec la FFE quant à la réalisation de son nouveau centre de formation.

Enfin, Raoul Muller fait part, au nom du comité et des membres de la CCC, de remerciements envers tous les investisseurs et collectivités publiques pour leur soutien aux entreprises.

Pour terminer, il adresse ses gratifications à Jean-Daniel Wicht, secrétaire de la CCC, qui travaille sans compter afin d'apporter à la Conférence Cantonale de la Construction la reconnaissance qu'elle est en droit d'avoir.

Le rapport annuel est accepté par applaudissement des membres de la CCC.

3. Comptes 2011

Le bilan et les comptes de pertes et profits figurent au rapport annuel. Le Président donne la parole au secrétaire, qui commente les résultats.

Jean-Daniel Wicht détaille les comptes ayant subi des changements de coûts notables et précise que le montant des cotisations est plus élevé que le budget suite à l'adhésion de deux nouveaux membres.

Le capital au 01.01.2011 était de CHF 43'513.65. Les comptes se soldant avec un bénéfice de CHF 1'927.55, la fortune de l'association se monte à CHF 45'441.20 au 31.12.2011.

4. Rapport des vérificateurs

Les comptes ont été vérifiés par Messieurs Alphonse Fasel et Pascal Bongard. Le Président donne la parole à Pascal Bongard, qui procède à la lecture du compte rendu de l'organe de révision. Les vérificateurs confirment que le bilan et le compte de pertes et profits concordent parfaitement avec la comptabilité, que la fortune existe et que les recettes et dépenses sont accompagnées de pièces justificatives.

Les contrôleurs proposent à l'assemblée d'approuver les comptes de l'exercice 2011 et d'en donner décharge au secrétaire-caissier, au comité et à eux-mêmes.

Le Président demande si quelqu'un souhaite s'exprimer au sujet de ces comptes. Tel n'étant pas le cas, il demande à l'assemblée de les accepter en le manifestant par main levée.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

5. Budget 2013

Dans le rapport annuel 2012 figure le budget 2013, qui présente un bénéfice de CHF 300.00. Personne ne souhaitant des explications complémentaires, le Président soumet au vote le budget proposé.

Il est accepté à l'unanimité.

6. Fixation des cotisations annuelles

Le comité propose de maintenir la cotisation de CHF 750.00 pour les membres collectifs et de CHF 150.00 pour les membres individuels.

La suggestion est acceptée à l'unanimité.

7. Elections statutaires

Raoul Muller rappelle que conformément à l'article 8, alinéa 3, le comité se constitue et s'organise lui-même.

Il indique que, depuis la dernière assemblée, plusieurs démissions du comité ont été enregistrées. Il s'agit de :

- Bernard Cotting, membre libre ;
- Alphonse Fasel, Association fribourgeoise des marchands d'acier ;
- Christian Schmid, membre libre ;
- Jean-Pierre Steiner, Association des banques du canton de Fribourg ;
- Pierre Wicht, Chambre fribourgeoise de l'immobilier.

Il les remercie et propose de les applaudir pour leur inlassable travail au sein de l'association consistant à promouvoir la construction.

Le Président informe que pour les remplacer, quatre nouveaux membres sont entrés au comité cette année :

- Grégory Morand, fondé de pouvoir, responsable du secteur construction & immobilier à l'UBS Fribourg, membre libre ;
- Christian Mossu, Bank Coop, représentant de l'Association des banques du canton de Fribourg ;
- Bernard Rime, Archirime SA, représentant de la Chambre Fribourgeoise de l'Immobilier ;
- Pierre Siffert, Directeur de Debrunner-Acifer, représentant de l'Association fribourgeoise des marchands d'acier.

Il les remercie d'avance pour leur disponibilité envers l'association et propose de les accueillir au comité avec de chaleureux applaudissements.

Conformément à l'article 11.1 des statuts, chaque année la CCC doit nommer deux vérificateurs des comptes et un suppléant, tous les trois rééligibles. Au nom du comité, le Président propose les personnes suivantes :

- Pascal Bongard, premier vérificateur, représentant de l'Association fribourgeoise des géomètres ;
- Lucienne Brandt, deuxième vérificatrice, représentante de la Chambre de commerce de Fribourg ;
- La suppléance sera assurée pour une année par la Chambre fribourgeoise de l'immobilier.

L'assemblée n'ayant pas d'autres propositions, les vérificateurs sont acceptés à l'unanimité.

8. Divers

Raoul Muller passe la parole à Jean-Daniel Wicht pour la présentation du projet de directive de la CCC pour le compte pro rata dans la construction.

La parole est ensuite donnée à Monsieur le Conseiller d'Etat, Maurice Ropraz, qui souhaite également s'exprimer au sujet de cette directive.

Après avoir salué toutes les personnes présentes, Maurice Ropraz exprime le plaisir qu'il éprouve à prendre le pouls, discuter et débattre avec des professionnels de la construction. Depuis quelques semaines, nous entendons, voyons, lisons dans les journaux que l'avenir sur Fribourg n'est plus autant rose qu'il l'a eu été. Il est désormais du devoir du Conseil d'Etat de prendre le taureau par les cornes pour affronter et dissiper les nuages noirs qui menacent les finances.

Il s'exprime ensuite en quelques mots sur le compte pro rata qui a dernièrement été au centre des discussions et envers lequel la DAEC apporte son soutien. Toutefois, il est primordial que l'élaboration de cette directive se fasse en collaboration avec le Service des bâtiments. Monsieur le Conseiller déclare compter sur les membres afin de diffuser largement la directive auprès des Maîtres d'ouvrages, architectes, ingénieurs et associations patronales, afin que son application soit la plus vaste possible. En effet, elle pourra servir de document liant les contractants. Il termine son discours en adressant ses remerciements aux initiateurs du projet et fait part de sa réjouissance quant à l'écoute de l'exposé de Monsieur Ducrot qui suivra.

Après les remerciements d'usage ainsi que la remise d'un petit présent à Maurice Ropraz pour son message très intéressant, Raoul Muller cède la parole à Gabrielle Bourguet, Présidente du Grand Conseil fribourgeois pour l'année 2012, qui nous apporte, elle aussi, le salut de l'autorité cantonale.

Gabrielle Bourguet remercie de tout cœur le Président de lui permettre de venir à la rencontre des associations et groupements déployant leurs activités dans le canton afin d'écouter ce qui les réjouit et préoccupe. Elle adresse ses félicitations pour les nombreuses activités réalisées, la défense portée envers leurs professions et les combats menés ensembles. La construction est importante dans le canton et, comme le dit le proverbe : « Quand la construction va, tout va ! ». Les entrepreneurs prennent des risques, mettent à disposition leur art et leur savoir, mais également des emplois permettant au canton de Fribourg de garder un taux de chômage relativement bas. De plus, les places de formation offertes par les entreprises consentent à assurer et promouvoir l'image du canton sur ce point, reconnu loin à la ronde. En conclusion, elle réitère ses remerciements et souhaite à tout un chacun un avenir prospère, tant sur le plan professionnel, entrepreneurial que personnel.

Raoul Muller lui offre un petit présent en gratification d'avoir accepté l'invitation à notre assemblée ainsi que pour son intérêt envers les métiers de la construction.

Personne d'autre ne souhaitant prendre la parole, le Président remercie les participants pour leur attention ainsi que pour la confiance témoignée au comité.

La séance est levée à 17.45 heures.

La parole est ensuite cédée à Vincent Ducrot, Directeur des Transports Publics Fribourgeois, qui entretient les membres le thème « Fribourg, champion de la démographie : quels défis et perspectives pour les Transports Publics Fribourgeois ? ».

A l'issue de la conférence, Raoul Muller invite tout le monde à poursuivre la soirée autour d'un apéritif, généreusement sponsorisé par la HG Commerciale à Villars-sur-Glâne. Il leur adresse un énorme remerciement.

Romaine Pillonel

Givisiez, le 25 octobre 2012

INFORMATIONS GENERALES

LA CONFERENCE CANTONALE DE LA CONSTRUCTION

- Fondée le 19 janvier 1978
- Nouveaux statuts et réorganisation, le 10 octobre 2002

LES BUTS DE LA CONFERENCE CANTONALE DE LA CONSTRUCTION

Elle est une association au sens des art. 60 et ss. du Code Civil suisse en tant qu'organisation cadre des associations professionnelles et techniques du secteur cantonal de la construction dans les groupes :

- planification ;
- secteur principal de la construction ;
- second œuvre ;
- fournisseurs et services.

La CCC a pour but d'élaborer des bases de décisions dans les questions se rapportant à la construction dans le canton de Fribourg ; elle coordonne la façon d'agir en commun dans la défense des intérêts généraux de la construction; elle est l'interlocuteur privilégié entre les autorités politiques et de la construction. Cela vaut en particulier pour la régulation du volume de l'offre et de la demande de l'industrie cantonale de la construction.

La CCC émet des recommandations à ses membres pour l'exécution de ses tâches. Elle peut, sur le plan interne et externe, conclure des contrats concernant des tâches limitées.

Elle veille à maintenir une image de marque de la construction dans le canton de Fribourg.

CONTACT

Adresse Conférence Cantonale de la Construction
Rte André-Piller 29
Case postale
1762 Givisiez

Email office@construction.ch

Téléphone 026 460 80 20

Fax 026 460 80 25

Contact Jean-Daniel Wicht, secrétaire de la Conférence
René Schouwey / Jacinthe Joye (dès le 01.09.2013), responsable du secrétariat de la gestion des déchets

D'autres informations sur www.construction.ch

ALLGEMEINE INFORMATIONEN

DIE KANTONALE BAUWIRTSCHAFTSKONFERENZ

- Gegründet am 19. Januar 1978
- Neue Statuten und Reorganisation am 10. Oktober 2002

ZIEL UND ZWECK DER KANTONALEN BAUWIRTSCHAFTS-KONFERENZ

Sie ist ein Verein im Sinne Art. 60 ff des ZGB als Organisation der Berufs- und Fachverbände der freiburgischen Bauwirtschaft der Gruppen:

- Planung ;
- Bauhauptgewerbe ;
- Tiefbau ;
- Zulieferindustrien ;
- Dienstleistungsbetriebe.

Die CCC hat als Ziel, Entscheidungsgründungen in den Fragen auszuarbeiten, die sich auf den Bau im Kanton Freiburg beziehen; sie koordiniert die Handlungsweise gemeinsam in der Verteidigung des Allgemeinwohles des Baus; sie ist der Gesprächspartner, der zwischen den politischen Mächten und dem Bau bevorzugt ist. Das gilt besonders für die Regelung des Volumens des Angebots und der Anfrage der kantonalen Bauindustrie.

Was die Erfüllung seiner Aufgaben betrifft, gibt die CCC seinen Mitgliedern Empfehlungen. Sie kann, sei es auf dem internen sowie externen Plan, Verträge abschließen, die beschränkte Aufgaben betreffen.

Sie achtet, das Markenzeichen des Baugewerbes im Kanton Freiburg zu erhalten.

CONTACT

Adresse Kantonale Bauwirtschaftskonferenz
Rte André-Piller 29
Postfach
1762 Givisiez

Email office@construction.ch

Telefon 026 460 80 20

Fax 026 460 80 25

Kontakt Jean-Daniel Wicht, Sekretär der Kantonalen Bauwirtschaftskonferenz
René Schouwey / Jacinthe Joye (von 01.09.2013), Verantwortlicher des Sekretariats der Baustellenabfallbewirtschaftung

Zusätzliche Informationen unter www.construction.ch